

# Bulletin Spirite

## DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

---

**ABONNEMENT :**

Belgique, par an, fr. 1.10.

Étranger, par an, fr. 2.00

*Tous les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier ; ceux souscrits dans le courant de l'année sont servis avec les numéros parus de l'exercice en cours.*

*On s'abonne sans frais à tous les bureaux de postes.*

---

---

**SOMMAIRE :**

1. Défi aux Prestidigitateurs. — 2. Portrait du Commandant Darget. — 3. Photographie fluïdo-magnétique. — 4. Remarquable séance avec Miller. — 5. Le Monastère. — 6. Souscription, Correspondance et Nouvelles. — 7. Bibliographie. — 8. Extrait du journal La Meuse.
- 
- 

**Rédaction et Administration : 17, quai Sur-Meuse, Liège**

*L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.*

---

---

- 1908 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,  
RUE VIVIHOUE, 19.

# FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

## Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ;  
Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à  
Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, à Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, à  
Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, à Liège ; *Beyns*, à Uccle-Stalle ;  
*Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, à Jumet

Suppléants pour Liège : *Barhon, Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin, Vermerche*.

---

## FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

### Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; Secrétariat, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *F. Laloux* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Commissaires : *J. Closset, L. Wathelet, O. Houart*.

### Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F. S. L.

---

## GROUPES FÉDÉRÉS

*Société l'Union Spiritualiste de Liège*, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séance d'études les dimanches à 4 heures. — *Bibliothèque de 400 volumes*, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

*Société l'Union Spirite de Liège*, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. *Bibliothèque*, vente de livres spirites.

*Cercle liégeois d'Etudes Spirites*, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : rue Saint-Hubert, 4, à Liège. Séance d'études le dimanche à 6 h. *Bibliothèque*.

*Cercle central Spirite*, de Liège, fondé en 1907, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. *Bibliothèque*, séances d'études, le dimanche à 4 heures.

# Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

**Fédération Spirite de la Région de Liège**

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17, QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE  
par an, fr. 1,10.



ETRANGER  
par an, fr. 2,00.

SOMMAIRE :

1. Défi aux Prestidigitateurs. — 2. Portrait du Commandant Darget. — 3. Photographie fluïdo-magnétique. — 4. Remarquable séance avec Miller. — 5. Le Monastère. — 6. Souscription. Correspondance et Nouvelles. — 7. Bibliographie. — 8. Extrait du journal La Meuse.

## Aux Prestidigitateurs

### DÉFI

A la suite d'un article paru dans le journal belge *La Dernière Heure*, M. le Chevalier Le Clément de St-Marcq a adressé la lettre suivante à la rédaction de ce journal :

« Dans votre n<sup>o</sup> du 22 septembre, vous parlez d'un défi lancé par un certain M. Caroly qui s'engage à simuler par des moyens artificiels tous les phénomènes obtenus par les médiums et vous demandez : Qu'en pensent les Spirites ?

« Veuillez, je vous prie, me permettre de répondre en leur nom : je crois que dans l'intérêt de la science, il convient d'élucider si, oui ou non, il y a moyen de produire par le « truquage » des phénomènes identiques à ceux qui se sont déroulés devant les nombreuses personnes qui s'étaient réunies autour du médium Miller.

« Il faudrait, bien entendu, que le prestidigitateur se mit dans les mêmes conditions d'éclairage, de disposition du matériel, etc., et qu'on ne pût se servir que d'engins dissimulés dans ses poches, de façon à les rendre invisibles, avant et après la séance. Il serait indispensable également que les spectateurs fussent placés de la même manière et à la même distance du prestidigitateur qu'ils l'étaient pour le médium.

« Comme l'intérêt de cette expérience paraît suffisant,

**la Fédération Spirite Belge offre 500 francs au premier prestidigitateur qui parviendra à satisfaire à cette épreuve.**

« D'autre part, vous n'ignorez pas, que le 25 juin dernier, M. Miller a donné à Paris, chez M<sup>me</sup> Noeggerath, une séance remarquable : après avoir été déshabillé jusqu'au dernier fil devant une commission de 4 membres (Benezech, Gaston Méry, de Vesme et Ch. Blech), et revêtu ensuite des vêtements noirs, sans doublure ni poche, à l'exclusion de tout linge blanc, de toute étoffe pâle, il a provoqué la production d'un grand nombre d'apparitions vêtues de blanc comme à l'ordinaire.

**« Nous offrons volontiers une prime de 500 francs au prestidigitateur qui produira les mêmes phénomènes après s'être soumis à un contrôle identique.**

« Si personne ne se présente pour tenter de gagner ces prix, nous nous garderons d'imiter M. Maurice Berger et de vouloir en déduire un jugement général : l'essai ne pourra être plus ou moins concluant que s'il réussit ou si les prestidigitateurs les plus connus échouent et se reconnaissent impuissants... »

*Pour la Fédération Spirite belge.*

**(s) Le CLÉMENT de SAINT-MARCO.**

Le Journal *Le Soir*, dans son n° du 2 Octobre, publie la lettre suivante adressée à M. D'Arsac :

CHER MONSIEUR,

« Je viens de lire le défi du chevalier Le Clément de Saint-Marcq.

« Je suis Spirite et je sais que vous ne l'êtes pas. Mais j'ai assisté à la séance Miller, et la lecture de votre compte-rendu m'a suffisamment démontré et votre esprit d'observation et votre impartialité.

« Je joins donc à ma lettre 500 fr. Vous les remettrez au prestidigitateur qui remplira devant vous le programme contenu dans le défi du chevalier Le Clément de Saint-Marcq.

« Tout le monde sait que vous n'êtes point Spirite. Aucune échappatoire n'est donc possible. Les prestidigitateurs ne pourront pas objecter qu'on veut les faire comparaître devant des juges dont le siège est fait.

« Veuillez agréer, etc. »

F. N.

Dans le même journal, à la date du 6 octobre, un correspondant, M. B. C., avise M. D'Arsac qu'il tient une somme de 500 francs à la disposition d'un médium qui produira un phénomène de lévitation en se soumettant aux règles de contrôle qui seront arrêtées entre lui et le Comité de la Société indépendante des *Recherches Psychiques* de Bruxelles.

Si les prestidigitateurs le veulent bien, ils ont là une belle occasion de gagner 1.500 francs, en prouvant que les Spirités sont des farceurs et des imposteurs ; mais nous somme persuadés que pas un ne relèvera le défi.

---

### Reçu pour la Photographie de l'invisible

La Fédération Spirite de Liège,  
Un groupe de Spirités,

Fr. 25,00  
» 3,20

## Photographie Fluido-Magnétique



**Le Commandant DARGET.**

Il y a vingt-cinq ans, les études que j'avais faites sur le magnétisme animal me portèrent à penser que le fluide humain devait se dégager du corps par des vibrations pouvant avoir une certaine analogie avec les vibrations de la lumière.

Je me rendis chez un photographe et je m'aperçus de la réalité de ma conception. Depuis cette époque j'ai fait plus de cinq mille expériences et j'ai envoyé des photographies fluidiques à toutes les Sociétés, journaux, revues et personnes qui m'en ont demandées.

En ce moment, les mots : photographie fluidique, de la pensée, des maladies, sont passés en usage dans la langue courante.

La plus grande partie de mes plaques a été obtenue sans appareil photographique et d'autres avec l'objectif.

Je me suis servi de toute espèce de plaques et de tous révélateurs.

Pour obtenir des effluves, je magnétise la plaque soit avec les mains, le front, le cœur, l'épigastre.

Le moyen le plus simple pour avoir des effluves est de mettre une plaque dans le bain révélateur et de poser deux ou trois doigts de chaque main sur le gélatino-bromure pendant un quart d'heure environ.

Le plus souvent, en retirant les doigts, on voit des rayonnements plus ou moins accusés qui quelquefois sont colorés. Si on met une pièce de monnaie sur le gélatino bromure dans le bain et qu'on place un doigt dessus pendant 15 à 20 minutes, on a l'empreinte de la pièce et souvent l'empreinte est colorée. Les couleurs sont différentes selon les personnes qui ont émis le fluide.

J'ai aussi obtenu des photographies fluidiques avec l'objectif.

En tirant le portrait d'une personne on obtient quelquefois des taches fluidiques, soit qu'elles soient produites par une émanation de la personne qui pose, soit qu'elles proviennent d'êtres ou de radiations existant dans l'espace et se trouvent voisines de cette personne.

M. Emmanuel Vauchez vient de donner un grand élan à cette nouvelle forme de photographie par la souscription qu'il a lancée et qui atteint déjà, depuis le mois de janvier, plus de trente trois mille francs.

Elle a pour but de donner des prix à ceux qui feront des découvertes pour l'obtention de photographies d'Êtres ou de Radiations invisibles, sur des clichés indiscutables, en inventant des Appareils, des plaques sensibles ou de nouveaux produits.

Le Comité de savants qui a formé cette Société, tels que : MM. Charles Richet, président, Camille Flammarion, Colonel de Rochas, Dr Foveau, de Courmelles, Commandant Le Clément de Saint-Marcq, semble être un sûr garant d'une réussite prochaine.

En qualité de Trésorier, j'ai reçu plusieurs lots de photographies, notamment d'Angleterre, d'Amérique, d'Australie, sans compter celles reçues de France.

Je dois une mention spéciale à celles que j'ai reçues de la Belgique, obtenues par M. Arsouze, dont j'ai parlé dans la *Nouvelle Presse* du 2 août dernier, et qui semblent représenter des Êtres ou Radiations de l'Espace.

Les membres du Comité tiendront une réunion le 24 octobre à Paris, pour s'entendre au sujet des photographies qui lui ont été où seront envoyées.

Quoi qu'il en soit, la souscription Vauchez a donné un grand élan à cette nouvelle branche qui fait partie de la science totale de laquelle nous nous approchons par étapes successives.

Que les savants officiels, pauvres pygmées qui pensent posséder la science intégrale, se disent que leurs confrères de la fin de notre planète pourront encore répéter, en restant dans le vrai, les mots de ma dernière phrase : « par étapes successives, » et qu'ils continueront à apprendre dans un autre monde.

Nous ne sommes que les éléments d'une fraction périodique arithmétique qui se rapprochent de l'unité sans jamais pouvoir l'atteindre et cette unité, qui seule sait tout, est l'Eternel, l'Incréé, Dieu.

**Commandant DARGET.**

---

### Remarquable Séance avec Miller

Le D<sup>r</sup> Dusart, que nous pouvons appeler le choyé des Esprits, car il n'assiste presque jamais à une séance de matérialisation sans que les Esprits ne lui fassent des atouchements ou ne lui donnent des baisers, publie le compte-rendu d'une séance qui a eu lieu à Paris le 25 août, à laquelle il assistait.

La presse belge qui s'est occupée et a tout commenté pour ou contre la séance que le médium a donnée à Bruxelles, qu'auraient dit et fait les négateurs de parti-pris s'ils avaient assisté à cette séance où des choses merveilleuses se sont produites, qui mettent à néant toutes leurs hypothèses de fraudes, d'hallucination, de suggestion individuelle ou collective et surtout les affirmations que donnent les Bulletins paroissiaux de Liège (15 octobre) que tout ce qui se produit dans les réunions spirites c'est Satan qui en est l'auteur. Nous répondrons à ces saintes feuilles, qui pratiquent la charité évangélique en calomniant ceux qui ne pensent pas comme eux, nous leur par-



donnons à l'avance toutes les médisances qu'ils répandent sur la science spirite qu'ils traitent, dans leur ignorance, de secte religieuse. Si la doctrine et la morale spirites nous font une loi de pardonner les offenses, elles vous font un devoir de montrer la vérité partout où elle se trouve. Nous répondrons donc dans le prochain *Bulletin*.

Mais revenons à la séance de Paris. Voici quelques extraits du procès-verbal :

« Lorsque, pour la seconde partie de la séance, le médium fut rentré dans le cabinet, quelques instants après, on entend dans le cabinet un chant d'oiseau rappelant, mais avec un timbre plus aigu, le gazouillis des hirondelles.

L'oiseau semble voltiger dans le cabinet : on entend le frôlement des ailes contre le rideau, contre le mur. Il sort du cabinet, frôle mon épaule et mon oreille gauche, puis va vers M<sup>me</sup> de Valpinçon qu'il touche également et rentre dans le cabinet. On ne l'entendra plus que pendant quelques secondes vers la fin de la séance.

Une apparition des plus étonnantes se produit alors. Nous voyons sortir du cabinet un fantôme de taille moyenne, recouvert d'une draperie extrêmement lumineuse, sur laquelle se détachent en sombre des dessins de broderie. Sa démarche est lente et majestueuse et ses vêtements forment une longue traîne lumineuse. Elle donne le nom de Jeanne d'Arc. Son front est ceint d'un diadème également lumineux, ayant au moins sept à huit centimètres de hauteur. De sa tête retombe un long voile brodé et aussi brillant que les draperies et le diadème. Elle parle lentement, avec une sorte d'hésitation, en employant les termes du vieux français. A une question que je lui pose à propos de ses voix, elle répond qu'elles étaient bien réelles, mais qu'il ne faut pas comprendre la personnalité de l'Archange Michel dans les sens que lui donne l'église. Les voix étaient celles d'esprits supérieurs. A une autre question sur la possibilité de dangers extérieurs menaçant la France, elle dit qu'elle n'en voit pas actuellement. A M. Chartier, elle dit que son inspirateur pour les opérations militaires était l'esprit de Du Guesclin. Elle dit à M<sup>me</sup> de Valpinçon, d'origine lorraine, qu'elle aime non seulement les

Lorrains mais tous les peuples et ses bourreaux, même, auxquels elle a pardonné. Tout en faisant cette dernière réponse elle caresse longuement la tête de M<sup>me</sup> de Valpinçon

On fut alors témoin d'une scène des plus impressionnantes. Ayant fait avancer au milieu du cercle la jeune nièce de M<sup>me</sup> David, elle enleva le long voile lumineux dont j'ai parlé plus haut et le posa sur la tête de la fillette, d'où ses plis retombaient jusqu'à terre. Elle lui imposa ensuite les mains, en disant : « Enfant, je te baptise au nom du Père et de tous les esprits supérieurs, dont j'appelle la protection sur toi. Sois soumise, travailleuse et obéissante. Lorsque tu auras des chagrins ou des épreuves douloureuses, appelle-moi et je te protégerai. Ton nom sera Charlotte-Jeanne. »

Ayant ainsi parlé, elle reprit son voile et vint le présenter aux assistants qui purent le palper et admirer les dessins des broderies qui ressortaient vivement sur le fond phosphorescent. Le tissu donnait la sensation du tulle ; il était extrêmement léger.

Elle se pencha ensuite vers moi et déposa sur mon front un baiser que tout le monde entendit. Ses lèvres étaient bien vivantes.

Bientôt après, lorsque le calme fut rétabli, on vit sortir du cabinet un grand fantôme complètement recouvert de draperies phosphorescentes, présentant des parties plus sombres, en forme de broderies. Il donna d'une voix de basse et à peine distincte le nom de Ptolémée II (Philadelphie), qu'il répéta plusieurs fois, car un certain nombre d'entre nous n'avaient pas compris. Je fis observer sa haute taille et il ajouta : « J'ai six pieds ». M<sup>me</sup> de Valpinçon signala le fait que, dans un voyage en Egypte il lui semblait reconnaître beaucoup des localités qu'elle traversait, le fantôme lui dit qu'elle avait habité l'Egypte dans une incarnation précédente. M. Chartier rappela que Lamartine, dans son voyage en Orient, avait signalé un fait analogue.

Le fantôme se retire et très peu de temps après nous voyons sortir du cabinet un fantôme plus brillant encore que les précédents. Un bandeau de 4 à 5 centimètres de hauteur lui ceint le front, et de chaque côté de la face retombe une bandelette de même largeur jusque sur les épaules. Leur éclat est

incomparable. Depuis le cou jusqu'à la ceinture, tombent quatre bandes semblables et les draperies lumineuses qui recouvrent tout le corps s'allongent en une traîne de plusieurs pieds qui s'étale à terre. On reconnaît Mother Sadi, qui s'était présentée déjà dans une séance précédente. M<sup>me</sup> de Valpinçon observe des points brillants qui se remarquent sur le cou. Elle dit que ce sont des bijoux, non en pierres précieuses, mais en or, qui reflètent la lumière. Je fais la remarque que ce brillant costume rappelle celui de Mona, reine de l'Atlantide et elle répond que l'on a eu tort de mettre en doute l'existence de ce continent et de la catastrophe qui l'a fait disparaître. Elle affirme que Mona y avait réellement régné. Elle donne ensuite quelques conseils ; elle nous dit qu'elle aime beaucoup le médium que nous devons entourer de notre affection et elle nous fait espérer qu'il se fixera un jour en France. M. Chartier ayant signalé la diminution de l'éclat des draperies, elle répondit que ses forces diminuaient et se retira vers le cabinet. Au bout de quelques secondes la lumière augmenta, comme le ferait une lampe que l'on remonterait, et redevint aussi vive qu'au début. Elle répondit à diverses questions des assistants ; donna à M<sup>me</sup> Priet une communication toute personnelle et se retira, laissant derrière elle une traînée lumineuse.

---

## LE MONASTÈRE

### CONTE DE TOUSSAINT

Après avoir, toute la journée, parcouru les guérets et pataugé dans les labours, le fusil au bras et le carnier à l'épaule, nous étions revenus de notre longue course, à la brume, harassé et avec un appétit formidable. A présent, dans la grande cuisine de la ferme, nous étions réunis une demi-douzaine de chasseurs, la grosse pipe aux dents, et les pieds sur les chenets, nous causions, en regardant pétiller les bûches du foyer.

Toutes nos prouesses de Nemrods, nos coups de fusil de la journée, les occasions ratées, défilaient agrémentés de beaucoup de vantardise, tels des chasseurs marseillais, et nous

savourions le bien-être que l'on éprouve toujours à se sentir dans une salle bien chauffée, et loin des mesquineries du monde, tandis qu'au dehors, sous la clarté blanche de la lune, la bise du nord, cingle et tord les arbres dénudés.

Seul, de nous tous, le fermier Michel, homme bâti en hercule, n'avait pas encore ouvert la bouche. Le menton appuyé sur la paume de la main, il semblait rêver sombrement. Surpris de son silence, j'allais lui en demander la cause, quand sortant de sa méditation profonde, il releva la tête et nous regarda tous.

— Qui de vous, Messieurs, croit aux revenants ?

Nous le regardâmes tous, tant cette question, posée à brûle-pourpoint, nous étonnait et nous paraissait saugrenue.

— Les revenants, dit le docteur parisien X., d'où diable sortez-vous cette idée ? mais cela n'existe pas ! la science moderne en a fait place nette et les a relégués dans le grenier aux vieilles lunes, ils n'intéressent plus que les enfants et les bonnes femmes, quant à moi je n'en ai jamais vu. Nous opinâmes tous du bonnet ; en effet, c'était absurde.

— Absurde si vous voulez, reprit Michel, mais moi j'en ai vu et aussi bien que je vous vois, et le colosse pâlit un peu.

— ConteZ-nous donc ça, père Michel, s'écria le docteur X. d'un ton un peu moqueur.

— Je veux bien, quoique vous ayez l'air de me prendre pour un simple. Voyez-vous, à la campagne nous autres, nous ne lisons pas tant que les messieurs de la ville, ce qui fait que nous voyons quelquefois plus juste ! Ceci dit, voici l'histoire :

— Il y a deux ans, nous étions comme aujourd'hui à la veille de la Toussaint, et il ventait exactement semblable ; il était vers neuf heures du soir, quand un domestique, du château du Comte de J., vint me prévenir que les gardes-chasses avaient découverts des brisées à la lisière d'un de mes champs, et que ces traces paraissaient être celles d'un vieux dix-cors (cerf). A ces paroles, je dressai l'oreille, un dix-cors est une aubaine inespérée, surtout que ces animaux se font terriblement rares, et j'allai décrocher mon fusil, une excellente arme de fabrication anglaise.

Enveloppé chaudement, je m'en fus vers mon champ ; j'eus tort, il est vrai, de sortir la nuit des morts, car chacun sait qu'ils se lèvent pour demander des prières aux hommes ; mais,

à vrai dire, quoique chrétien, je n'y croyais pas beaucoup. Mon champ est à deux portées de fusil du monastère ruiné, donc c'était une place doublement dangereuse, à cause que l'on dit dans le pays que les moines du temps passé reviennent au cloître, et mon père m'a toujours affirmé les avoir vus, et bien d'autres aussi. Me voici à l'affût : fusil prêt et sondant l'obscurité du regard. Après un temps assez long, une masse confuse se dessine non loin de moi, un rayon de lune se montra blafard ; en effet, un superbe dix-cors se dressait devant moi : à cette vue, j'oubliai toutes mes appréhensions et tirai... La détonation retentit sèche et assourdie, mon fusil semblait être enrhumé. Le cerf détala d'une allure pesante, montrant que la charge avait porté, et plein d'espoir et d'ardeur, je me lançai à sa poursuite. Michel s'arrêta pour reprendre haleine, continua d'une voix sourde.

A sa piste, je franchis broussailles, amas de pierres, murs écroulés, et quand j'aperçus où je me trouvais, j'étais au centre du cloître, et par surcroît dans l'antique chapelle des Pères, chapelle qui est assez bien conservée, comme vous le savez. Le dix-cors tomba, je me précipitai dessus pour l'achever... quand un son grave et puissant m'arrêta net, le couteau de chasse me tomba des mains... la cloche du monastère, immobile depuis plus d'un siècle, sonnait, je voulus m'enfuir, mais mes pieds étaient rivés au sol..., une lumière voltigea dans le chœur, qui apparut brusquement éclairé, tandis qu'une ombre fâlote s'agitait devant l'autel..., la cloche sonnait toujours, et ses vibrations m'emplissaient l'âme d'épouvante.... un chant solennel et sinistre s'éleva chanté par des voix sépulcrales, et je reconnus le *De Profundis*... Des ombres blanches marchaient deux à deux et s'avançaient vers le chœur, précédées de nombreux feux-follets, les vibrations de l'airain achevaient de mourir sous les arceaux brisés, et à sa place s'éleva le son de l'orgue... Fou d'épouvante, je m'écroulai sur le sol de toute ma hauteur...

— Et pardieu ! vous avez rêvé cela, Michel, c'est de la haute fantasmagorie ! ou bien c'est la lune qui vous a joué un mauvais tour, un reflet sur une colonne brisée, joint à la terreur que vous éprouviez déjà à votre insu, aura créé tout cela, vous avez eu, mon ami, une hallucination.

Michel nous regarda avec des yeux où passait un reflet dernier d'épouvante.

— Non, Messieurs, je n'ai pas rêvé, comme vous je le croirais, si je n'avais pas une preuve certaine de la réalité de ma vision ; la voici, pourriez-vous me dire ce qu'est cela ?

Et le fermier, fouillant dans ses vêtements, nous montra un anneau qui, à la lueur du foyer, lança un éclair. C'était une grosse bague en or massif, enchassée d'un grenat sur lequel étaient gravées deux lettres entrelacées **J. C.** Quant à l'intérieur de l'anneau, on lisait ces mots latins presque effacés, et montrant que la bague avait été longtemps portée : *Agnus Dei.*

— Ceci, dit l'un de nous, homme versé en théologie et au courant des us et coutumes du clergé régulier et séculier, ceci est un anneau d'abbé ! Comment avez-vous trouvé cela, Michel ?

— Quand je me relevai le lendemain matin, ahuri de me trouver à telle place, je vis un papier jauni qui s'étalait sur l'autel ruiné, la bague se trouvait à côté, voici ce papier !

C'était un morceau de parchemin où se lisait en lettres gothiques, ces paroles du Christ : *Qu'il n'y ait jamais de chefs parmi vous, celui qui s'élèvera, sera abaissé et celui qui s'abaissera sera élevé.*

Le docteur ne dit plus rien et monta se coucher en réfléchissant profondément. Tant qu'à moi, connaissant la loyauté et la sincérité de Michel, je tiens l'histoire pour vraie.

**F. LALOUX**

---

### Correspondance

Le Président de la Fédération Spirite de la région de Liège a reçu du médium Miller, qui est arrivé en Amérique, la carte suivante :

CHER M. FRAIKIN,

Juste un mot pour vous dire que j'ai fait une assez bonne traversée, que je n'ai pas encore oublié les amis de Belgique. Présentez leur mes meilleurs sentiments.

(s) E. V. MILLER.

## Nouvelles

Le Comité de la F. S. B. se réunira le 29 Novembre à Bruxelles.

\*  
\*\*

M. le chevalier Le Clément de Saint-Marcq, président de la F. S. B. donnera une grande conférence le 22 novembre, à Jemappes. Sujet : Le Spiritisme et la Science.

\*  
\*\*

M. Jules Van Geebergen, secrétaire général de la F. S. B. et président de la F. S. de Charleroi, à la réunion de la F. S. de Mons du 18 octobre, a été nommé président de cette Fédération en remplacement de M. Moret, démissionnaire.

\*  
\*\*

M. Jacques Fraikin, vice-président de la F. S. B. donnera à Jumet, le 15 novembre, une grande conférence ou il traitera Des matérialisations.

\*  
\*\*

Le Comité de la souscription Em. Vauchez, pour la photographie de l'espace, s'est réuni à Paris le 24 octobre.

\*  
\*\*

Le Bureau permanent d'Etudes des Phénomènes spirites, section de photographie, nous annonce la création à Anvers d'un cours de photographie spirite, dirigé par M. Tuytens, de la Section fédérale d'Anvers.

\*  
\*\*

Les savants français discutent toujours l'existence de la Forcepsychique. La grande presse se fait l'écho de toutes les opinions et nous sommes heureux d'apprendre la prochaine création à Paris, d'un grand quotidien en faveur des Sciences psychiques. Il publiera chaque semaine une rubrique sur les Faits psychiques.

Le Journal du Magnétisme, fondé en 1845 par le baron du Potet, a subi plusieurs transformations, mais ces modifications ne portaient que sur le format et la périodicité sans toucher à la nature des questions qu'il a toujours traitées. Il paraît maintenant tous les mois, sauf en Août et Septembre. Les n<sup>os</sup> de Février, Mars, Juin, Novembre et Décembre paraîtront avec 36 pages, et ceux de Janvier, Avril, Juillet et Octobre avec 144 pages sous couverture. Soit à la fin de l'année un volume de 792 pages. Abonnement annuel : 7.00, le n<sup>o</sup> de 36 pages 50 cent, celui de 144 : 1 fr., 23, rue Saint-Merri, Paris.

M. Durville poursuit activement ses Recherches sur le Fantôme des vivants commencées depuis 18 mois. C'est une voie nouvelle indiquée : la mise en liberté du principe qui anime le corps humain par la magnétisation. L'ouvrage qu'il fera paraître au début de l'année prochaine éclairera d'un jour tout nouveau l'explication de certains phénomènes spirites.

La Société Magnétique de France, à la suite de discussions dans la grande presse parisienne entre G. Le Bon, Camille Flammarion, Papus, Alb. Jounet, Léon Denis, Gabr. Delanne, Durville, a envoyé un manifeste à la Presse et à ceux qui étudient la Force psychique.

Elle a ouvert une souscription publique qui se monte à ce jour à 1800 fr. Elle décernera des prix en espèces à tous ceux qui indiqueront des méthodes nouvelles qui rendraient plus facile l'exploration du domaine de l'Invisible.

\*  
\* \*

La direction de l'*Ecole pratique de Massage & de Magnétisme* (seule officielle) nous informe que les Cours de l'année scolaire 1908-1909 seront réouverts pour la 16<sup>e</sup> fois le Mercredi 4 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, à la *Société magnétique de France*, 23, rue Saint-Merri.

Le but de l'*Ecole* est : 1<sup>o</sup> de former des praticiens habiles, instruits et dignes en tous points de la confiance des malades et des médecins ; 2<sup>o</sup> de mettre la pratique du Massage et du Magnétisme à la portée des gens du monde pour que, dans un très grand nombre de cas, *l'Homme puisse être le médecin de sa Femme ; celle-ci le médecin de son mari et de ses Enfants.*

\*  
\* \*

La *Société Spirite expérimentale de France* vient de se constituer définitivement.

A l'appel de M. Cabasse, publiciste, une centaine de personnes était réunies le 17 octobre dans une des Salles du Café Marengo pour assister aux



discussions du Comité d'organisation, ensuite à la Conférence de M. Paul Buisson : Le Spiritisme, l'apparition des morts, le Satanisme, la Magie.

M. Cabasse est nommé secrétaire général de la Société et M. Paul Buisson surnommé le « *Roi des Camelots* » et que le Tout-Paris connaît, a le titre d'attaché conférencier.

\*  
\*\*

Il va paraître à Paris, fin Novembre, un Journal populaire à grand tirage, spécial au *Merveilleux*.

Cet organe de très grande vulgarisation a pour but d'initier toute la classe ouvrière, au moyen d'articles scientifiques, voire même de romans, dus aux plumes les plus autorisées, aux sciences dites merveilleuses : le Magnétisme, le Spiritisme, l'Occultisme et toutes ses applications. Chaque partie a déjà ses maîtres collaborateurs et toutes les idées, sans distinction d'école, y seront exposées. En ses 16 pages et pour 10 centimes seulement, il publiera des articles entièrement inédits.

---

### Erratum

Dans le dernier numéro du Bulletin Spirite lire : à la page (145) à la 9<sup>me</sup> ligne : *Il était Américain, né au Kausas, et n'a pas vécu aux Indes*, au lieu de : *Il était Américain de l'Inde*.

---

### BIBLIOGRAPHIE

Le nouveau recueil de prières et de chants spirites est en vente chez l'auteur, M. Henrion, rue des Vennes, 92, à Liège ; le volume relié à 0.75 centimes avec réduction de 10 p. c. sur la douzaine.

\*  
\*\*

**Les Animaux en Justice, Procédures et Excommunications**, par Edouard-L. de Herdaniel. (1 vol. in-18 — 1 fr. 50, H. DARGON, éditeur, 96-98, rue Blanche, Paris).

\*  
\*\*

A. DE THYANE. — **Petit Manuel pratique d'astrologie.**  
— *H. Daragon*, éditeur, 96-98, rue Blanche. — 1 joli volume, 1 fr.

\*  
\*\*

« **Les apparitions matérialisées des Vivants et des Morts** »  
Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que sous ce titre paraîtra dans les premiers mois de l'année un grand ouvrage de M. Cabriel Delanne, en deux volumes de 500 pages chacun et illustré de nombreux phototypies. Ce sera le recueil le plus complet traitant le sujet si passionnant des matérialisations et nous ne doutons pas qu'il n'obtienne un grand succès.

---

## LE SPIRITISME

*(Extrait du Journal LA MEUSE)*

Dans le numéro de « La Meuse » blanche du 5 octobre, M. Gustave Abel nous donne un article sur la question aujourd'hui à l'ordre du jour : « Le Spiritisme ».

Ayant étudié le spiritisme d'une façon assez sérieuse, je pense qu'il est de mon devoir de réfuter quelques erreurs écrites par M. Abel, ces erreurs pouvant avoir pour résultat de détourner l'attention que la question du spiritisme réclame du monde studieux.

Il nous dit que le spiritisme est presque une religion avec ses dogmes et ses rites.

Si M. Abel avait étudié le spiritisme, il aurait raisonné tout autrement : il aurait dit : « Le Spiritisme est une science et une philosophie. »

C'est une science, parce qu'il sort d'une longue série d'observations et d'expérimentations aussi rigoureuses que celles de la physique et de la chimie.

Le fait que des hommes d'une grande valeur scientifique, tels que : William Crooks, l'illustre chimiste et physicien de Londres ; Russel Wallace, qui est à l'heure actuelle le plus grand naturaliste du monde ; Zoelmer, le savant professeur et astronome allemand ; les physiologistes Fechner et Weber, en vogue aujourd'hui par leurs travaux sur la sensibilité ; l'illustre professeur Robert Hare ; Mapes, le grand chimiste d'Amérique ; Lombroso, le célèbre criminaliste italien ; Maxwell, docteur en médecine et avocat à la Cour d'appel de Bordeaux ; le docteur Gibier, le brillant élève de Pasteur, etc. , etc. , reconnaissent la véracité des phénomènes démonte que le spiritisme est entré aujourd'hui dans le domaine de la science.

*(a suivre.)*

*Cercle d'Etudes psychiques*, local quai de Maestricht, Liège. *Bibliothèque*. Séance le mercredi soir.

*Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur*, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle*, de Verviers, dirigé par un Comité ; local rue Vieille-Havée, 1, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir. *Bibliothèque*.

*Union Spirite de Seraing*, fondée en 1878 ; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades. *Bibliothèque*.

*Groupe spirite de Grivegnée*, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

*Groupe Spirite de Vivegnis*, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séances d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay et le dimanche, à 5 heures, chez M. L. Vandemortele. *Bibliothèque*.

Groupe Spirite *d'Avancement* : local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 h. du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle spirite *La Lumière* (filiale de l'*Union spiritualiste de Liège*) à Liège ; local rue Mamelouck, 6, séance d'études le samedi soir, à 8 h.

Groupe spirite : *Progrès, Lumière, Amour !* local chez Jules Dumoulin, rue de Waremme, 22. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades les mardis et vendredis, à 10 heures du matin, et tous les jours de 6 à 7 h. du soir. Leçon de spiritisme aux enfants le dimanche à 10 h.

M. Jean Dumoulin reçoit les malades au même local, tous les jours, à 6 heures du soir.

*Groupe Spirite La Solidarité de Bai-Bonnet-Trooz*, local chez M. Gardiet. Séance d'études le dimanche à 2 heures précises. *Bibliothèque*.

*Cercle Spirite d'Etudes psychiques*, à Herstal (filiale de l'Union Spiritua-  
liste de Liège), dirigé par un Comité. Séance le mercredi soir, à 8 1/2 h.  
*Bibliothèque.*

*Les Disciples d'Allan Kardec*, de Beyne-Heusay (filiale de l'Union  
*Spiritualiste de Liège*). local chez Victor Bronckart. Séance le samedi soir,  
à 7 heures. *Bibliothèque.*

Groupe spirite *l'Avenir* de Herstal ; local chez J. Maka, rue Félix Chau-  
mont, 145. Séance le mardi à 8 1/2 heures du soir.

*Groupe spirite St-Nicolas-Liège*, local chez J. Gilot, rue Petite-Monte-  
gnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades.

*L'Union Fraternelle de Lize-Seraing*, local chez Nizette, 46, rue Hain-  
champs. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 h. On re-  
çoit les malades tous les jours à toute heure. *Bibliothèque.* Vente de livres.

Groupe spirite *Science et Progrès*, de Seraing (filiale de l'Union spiri-  
tualiste de Liège), local chez A. Gilson, impasse des Cloutiers. Séance le  
dimanche à 7 heures du soir. *Bibliothèque.*

Le *Bulletin* et tous les livres spirites sont en vente à la librairie Ghy-  
sens, rue Silvestre, 6, à Liège.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de  
la Fédération Spirite liegeoise.

**Tous les livres spirites** sont en vente dans les principaux Groupes et  
au Secrétariat de la Fédération.

### **Publications spirites belges**

*Le Messager*, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ;  
étranger, 5 francs.

*La Vie d'Outre-Tombe*, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

*Le Bulletin d'Anvers*, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

*Le Bulletin spirite de Mons*, revue mensuelle, abonnement : 1 franc ;  
étranger, 2 francs.

*Le Bulletin et tous les livres et brochures spirites* sont en vente à la *Librairie  
Bellens*, rue de la Régence, et dans les principales aubettes à journaux.

---